



**SAHWA Youth Survey 2016
METHODOLOGICAL REPORT
ALGERIA**



This project has received funding from the European Union's Seventh Framework Programme for research, technological development and demonstration under grant agreement no. 6131174.

Report drafted by : Centre de Recherche en Economie Appliquée au Développement (Algérie)



SOMMAIRE

INTRODUCTION

1.1 Les objectifs de l'enquête

1.2 Lancement du projet SAHWA

1.3 La préparation de l'enquête

1.3.1 Le questionnaire de l'enquête

1.3.2 Enquête test

1.3.3 Echantillonnage

1.3.4 Préparation des supports d'enquête

1.3.5 Impression des questionnaires et des supports d'enquête

1.3.6 Recrutement et formation du personnel

1.3.7 Contact des autorités territoriales

1.3.8 Organisation de l'enquête

1.4 Réalisation de l'enquête sur le terrain

1.5 Exploitation de l'enquête

1.5.1 La récupération des questionnaires

1.5.2 Elaboration du masque de saisie

1.5.3 Saisie des questionnaires

1.5.4 Epuration du fichier

1.5.4 Pondération

1.6 Principales contraintes

1.6.1 Préparation

1.6.2 Exécution de l'enquête sur le terrain

1.6.3 Exploitation de l'enquête

Introduction

Le Projet SAHWA (Researching Arab Mediterranean Youth: Towards a New Social Contract) est un projet de recherche FP-7 interdisciplinaire de coopération financé par la Commission européenne. Il est mené par le Centre de Barcelone pour affaires internationales (CIDOB) et regroupe 14 autres partenaires, universités et centres de recherche Euro- Méditerranéen.

Initié par l'Union Européenne et coordonné par le CIDOB (Barcelone), le programme SAHWA est un projet de recherche sur la jeunesse Arabe méditerranéenne. Il s'intéresse plus particulièrement aux effets induits par la mondialisation et le printemps Arabe sur les jeunes en matière d'inclusion sociale, d'éducation, d'emploi, de participation politique et d'égalité des genres. Il se fonde sur le jeune en tant qu'acteur du changement à travers des approches socio-anthropologiques, économiques, politiques, sociales et culturelles.

Le projet s'intéresse aux jeunes âgés entre 15 et 29 ans et s'appuie sur deux approches :

- Une enquête au sondage sur un échantillon représentatif de jeunes dans les pays Arabes méditerranéen : Algérie, Egypte, Liban, Maroc et Tunisie
- Des focus-groupes, récits de vie, entretiens approfondis ainsi que toute la panoplie des méthodes qualitatives, organisés dans l'ensemble de ces cinq pays

Ces deux techniques d'investigations permettent une vue d'ensemble d'un grand nombre d'aspects relatifs à la jeunesse au sein des pays arabes méditerranéens.

L'objet du présent rapport est de décrire la démarche méthodologique et de restituer les principaux résultats des différents aspects étudiés par l'enquête au sondage sur les jeunes algériens de 15 à 29 ans, réalisée, durant le quatrième trimestre 2015 et le premier trimestre 2016.

1.1 Les objectifs de l'enquête

L'enquête auprès des jeunes arabes méditerranéens, dans le cadre du projet SAHWA aura pour principales objectifs de fournir des données quantitatives et qualitatives à l'effet d'apprécier un certain nombre d'aspects liés à la jeunesse. A travers les jeunes, le projet Sahwa vise à identifier les changements politiques, socio-économiques et culturels dans un contexte de mondialisation et en mettant l'accent sur :

- Les perspectives en matière de politiques sur les jeunes au sein des différents pays arabes méditerranéens
- Les tendances qui se dégagent à travers les changements qui s'opèrent au sein de ces pays
- L'identification des opportunités pour les jeunes en tant qu'acteurs du changement

Le projet permet de mettre à la disposition des décideurs, des outils et un cadre d'analyse, à l'effet de comprendre et de cerner le rôle de la jeunesse et de contribuer à une meilleure

conception des politiques publiques nationales avec la coopération de l'UE pour suivre et accompagner le changement dans la région.

Il vise également à rechercher des similitudes des modèles de transition avec d'autres modèles opérés dans d'autres contextes historiques, à l'effet de canaliser les changements et anticiper la gestion de ces transformations politiques, économiques et sociales dans les pays arabes méditerranéens.

1.2 Lancement du projet SAHWA

Le projet SAHWA a été lancé lors de la première rencontre des responsables du CIDOB et des partenaires, tenue à Barcelone en février 2014. Une deuxième rencontre a eu lieu à Rabat durant la période du 18- 20 Juin 2014 et dont l'objectif était de passer en revue tous les aspects relatifs à la mise en œuvre des études quantitatives et qualitative du projet.

En ce qui concerne l'étude quantitative, objet du présent rapport, il faut rappeler que le CREAD a soumis à l'appréciation des responsables du CIDOB et aux partenaires un projet de questionnaire dès le début du projet. Malheureusement l'ancienne direction du projet n'a pas jugé utile de le partager.

A l'issue de la rencontre de rabat, il a été convenu que le CIDOB procède à la conception du questionnaire pour le volet quantitatif et le transmettre fin juin 2014, aux partenaires pour d'éventuelles remarques, observations et rajouts de volets ou de variables avant sa mise au point et son adoption définitive.

1.3 La préparation de l'enquête

La préparation de l'enquête algérienne sur la jeunesse a consisté à concevoir le questionnaire et à procéder à son test, à élaborer le plan d'échantillonnage, à préparer les supports d'enquête (manuels, codes et nomenclatures), à imprimer les documents, à identifier l'ensemble des besoins humains et matériels nécessaires, à recruter et à former le personnel chargé de la réalisation de l'enquête sur le terrain, à contacter les autorités locales pour les informer du déroulement de l'enquête au sein de leur territoire et à mettre en place une organisation pour le travail sur le terrain.

1.3.1 Le questionnaire de l'enquête

La première version du questionnaire est parvenue aux pays partenaires le 14 janvier 2015. Elle a fait l'objet de remarques de la part des pays partenaires et renvoyé au CIDOB.

La seconde version du questionnaire a été élaborée par le CIDOB. Elle a servi de base de travail et a été passée en revue lors la rencontre de Tunis, tenue durant la période du 04 au 06 Février 2015 à Tunis.

A l'issue de la rencontre de Tunis, le questionnaire n'a pas été définitivement arrêté, faute de temps et le CIDOB devait, reprendre la seconde version du questionnaire, l'améliorer en fonction des décisions prises lors de la rencontre et le soumettre aux partenaires.

Quatre autres versions ont été élaborées sans aboutir à un consensus sur le contenu et la forme du questionnaire. Le CREAD a, avec l'accord du CIDOB, pris en charge l'élaboration définitive du questionnaire dans son contenu et dans sa forme en s'appuyant sur la cinquième version transmise par le CIDOB. Moyennant quelques aménagements, le questionnaire conçu par le CREAD a été adopté par le CIDOB et les autres pays partenaires. La version définitive du questionnaire a été adoptée au début du mois de septembre 2015.

Il faut signaler à ce titre que la confection du questionnaire a nécessité beaucoup de temps alors que son adoption a été faite dans la précipitation. En plus des différences dans le contenu du questionnaire, en raison des particularités de chaque pays, des questions ont été revues et corrigées au cours de la formation du personnel.

1.3.2 Enquête test

Le questionnaire de l'enquête a été testé par les chercheurs du CREAD, mobilisés pour les besoins de l'enquête. Avant son adoption, le questionnaire a été administré à une vingtaine de jeunes. Les enseignements qui ont été tirés à partir de ce test, ont permis de revoir le questionnaire dans sa forme et dans son contenu, d'apprécier la réaction des enquêtés, de connaître la durée moyenne de l'interview et d'avoir une appréciation sur la faisabilité de l'enquête sur le terrain.

1.3.3 Echantillonnage

- **Le champ d'enquête**

Le champ d'enquête se compose des ménages ayant au moins un jeune âgé entre 15 et 29 ans.

- **La base de sondage**

Le CREAD a disposé d'une base de sondage actualisée en 2012 en actualisée à l'occasion de l'enquête MICS4. La base de sondage de l'enquête algérienne sur la jeunesse est constituée de l'ensemble des ménages des 1120 enquêtés durant l'enquête à indicateurs multiples (MICS4), réalisés par le Ministère de la santé, de la population et de réforme hospitalière, entre décembre 2012 et janvier 2013. Ces 1120 grappes (districts ou aires de dénombrement) ont été tirées de la base exhaustive confectionnée à l'occasion du dernier recensement de la population et de l'habitat de 2008 qui comprenait plus de 41000 districts.

- **La taille de l'échantillon**

La taille de l'échantillon de l'enquête jeunesse a été fixée à 2000 jeunes choisis dans 2000 ménages. Cette taille a été déterminée beaucoup plus par des considérations financières. En effet le budget alloué à l'enquête ne permettait pas d'envisager des échantillons plus conséquents en particuliers dans un pays aussi grand que l'Algérie. Il est entendu que cette taille n'est pas suffisante pour un tirage probabiliste.

- **La population cible**

Les jeunes personnes âgées de 15 à 29 ans des ménages échantillons constituent la population cible de l'enquête. Il a été procédé au tirage d'un jeune de 15 à 29 ans par ménage échantillon. La méthode Kish a été utilisée pour le tirage de la personne éligible.

- **Plan de sondage**

Il s'agissait d'un tirage probabiliste sans remise à deux degrés :

1^{er} degré : Tirage de 154 grappes principales et 154 grappes de remplacement, à partir des 1120 grappes de l'enquête MICS4 stratifiées par strate (urbain vs rural) et 7 grands espaces géographiques;

2^{ème} degré : Tirage de 13 ménages échantillons par grappe, soit 2002 ménages au sein desquels 2002 jeunes de 15 à 29 ans constitueront la population cible.

Dans le Nord-Est, nous avons gardé trois grappes supplémentaires (sans incidence financière) n'appartenant pas à l'échantillon initialement tiré mais enquêtés par erreur de localisation, du fait de la bonne qualité des questionnaires. Nous avons procédé à leur remplacement par les grappes tout en les maintenant pour ne pas perdre l'information collectée. Par contre dans le Nord-Ouest les districts dont la qualité des questionnaires était médiocre ont été remplacés.

- **Tirage de l'échantillon**
- **Détermination du nombre de grappes par espace de programmation territoriale (EPT)**

Les grappes échantillons ont été stratifiées par EPT et par milieu de résidence. Le nombre de grappes échantillons par EPT et par milieu de résidence au niveau national est repris dans le tableau suivant :

**Structure des Espaces de Programmation Territoriale (EPT)
du territoire national (univers) par milieu de résidence**

| EPT | Urbain | Rural | Total |
|------------------------|--------|-------|-------|
| Nord Centre | 19,1 | 12,6 | 31,7 |
| Nord Est | 9,3 | 5,4 | 14,7 |
| Nord Ouest | 9,8 | 5,2 | 15,0 |
| Hauts Plateaux Centre. | 4,7 | 2,8 | 7,5 |
| Hauts Plateaux Est | 8,3 | 6,2 | 14,6 |
| Hauts Plateaux-Ouest | 3,7 | 2,2 | 5,8 |
| Sud | 7,3 | 3,4 | 10,7 |
| Total | 62,2 | 37,8 | 100 |

Les mêmes proportions de l'univers ont été appliquées pour la détermination du nombre de grappes échantillons. Calculé sur la base des proportions de l'univers, le nombre de grappes et par milieu de résidence est repris dans le tableau suivant :

Nombre de grappes échantillons par Espace de Programmation Territoriale (EPT) et milieu de résidence, initialement prévus

| EPT | Urbain | Rural | Total |
|------------------------|--------|-------|-------|
| Nord Centre | 29 | 19 | 48 |
| Nord Est | 17 | 9 | 23 |
| Nord Ouest | 15 | 8 | 23 |
| Hauts Plateaux Centre. | 7 | 4 | 11 |
| Hauts Plateaux Est | 13 | 10 | 23 |
| Hauts Plateaux-Ouest | 6 | 4 | 10 |
| Sud | 11 | 5 | 16 |
| Total | 95 | 59 | 154 |

Le nombre de grappes réellement enquêtées est repris dans le tableau suivant :

Nombre de grappes échantillons par Espace de Programmation Territoriale (EPT) et milieu de résidence, réellement enquêtés

| EPT | Urbain | Rural | Total |
|------------------------|--------|-------|-------|
| Nord Centre | 29 | 19 | 48 |
| Nord Est | 17 | 9 | 26 |
| Nord Ouest | 14 | 9 | 23 |
| Hauts Plateaux Centre. | 7 | 4 | 11 |
| Hauts Plateaux Est | 13 | 10 | 23 |
| Hauts Plateaux-Ouest | 6 | 4 | 10 |
| Sud | 11 | 5 | 16 |
| Total | 97 | 60 | 157 |

Les grappes échantillons ont été tirées par milieu de résidence au sein de chaque espace de programmation territoriale.

- **Le tirage des ménages échantillons**

Le tirage des ménages échantillons a été effectué à probabilités égales au sein des grappes échantillons. Les ménages sans jeunes ont une probabilité nulle d'être tirés.

1.3.4 Préparation des supports d'enquête

- **Manuels d'instruction**

Les enquêteurs et les superviseurs ont disposé, chacun en ce qui le concerne, d'un guide qui leur permet de disposer des instructions et directives nécessaires pour renseigner le questionnaire et assurer convenablement la collecte de l'information et le suivi de

l'enquête sur le terrain. Ces guides ont été réalisés par l'équipe du CREAD, chargée de la réalisation de l'enquête.

- **Codes et nomenclature**

Le questionnaire de l'enquête se compose de variables pré codifiées et d'autres qui nécessitent des codes et nomenclatures. Il a donc été procédé à l'élaboration :

- D'un code des niveaux d'instruction
- D'un code des diplômes
- D'un code des spécialités
- D'une nomenclature des programmes de l'union Européenne en Algérie
- D'une nomenclature des partis politiques

Le code des pays et la CIP ont été utilisés pour la codification de la nationalité et de la profession.

1.3.5 Impression des questionnaires et des supports d'enquête

Une fois définitivement arrêté, le questionnaire et les guides seront imprimés en nombre suffisants pour les besoins de l'enquête, durant la période du 05 au 15 septembre 2015. Il a été procédé à l'impression de 2500 questionnaires pour les besoins de réalisation de l'enquête sur le terrain, la confection de dossiers et la formation du personnel d'exécution.

1.3.6 Recrutement et formation du personnel

16 superviseurs et 48 enquêteurs ont été recrutés pour les besoins de la réalisation de l'enquête sur le terrain.

La formation du personnel, dont l'objectif est de permettre au personnel le suivi et l'exécution de l'enquête sur le terrain, d'entreprendre le travail de collecte dans les meilleures conditions, de recueillir une information de qualité et d'assurer, par conséquent, la réussite de l'enquête sur le terrain, s'est déroulée en deux phases.

- **Formation des superviseurs**

La première phase a concerné les superviseurs qui ont été regroupés pendant 4 jours au niveau d'un centre de formation de la jeunesse. La formation qui a été dispensée aux superviseurs par le chef de projet du volet quantitatif, assistée par la coordinatrice principale du projet SAHWA en Algérie a consisté à expliquer l'objectif et l'organisation de l'enquête sur le terrain, à passer en revue tout le questionnaire en insistant sur la démarche à suivre pour administrer convenablement le questionnaire et à procéder à des exercices de simulation, à l'effet de mieux cerner les difficultés auxquelles le personnel d'exécution peut être confronté au niveau du terrain.

Le dernier jour de la formation des superviseurs a été consacré à l'apprentissage de la méthode Kish que les superviseurs devaient maîtriser pour tirer convenablement les jeunes personnes éligibles, et à l'organisation du travail sur le terrain que tous les superviseurs ont adopté.

A l'issue de la formation, chaque superviseur a rejoint sa région en emportant les fournitures et les documents (les guides, les codes) destinés à son équipe, un lot de questionnaires suffisant pour toute la durée de l'enquête au sein de sa région et les listes des ménages des grappes échantillons de son équipe.

La formation des superviseurs a permis de passer en revue l'ensemble du questionnaire et de relever les anomalies suivantes, qu'on a corrigées en prévision de la formation des enquêteurs et de la collecte des données sur le terrain. Il s'agissait principalement de filtres qui ne correspondaient à la séquence des questions introduites dans le questionnaire.

- **Formation du personnel d'exécution**

Lors de la seconde phase de la formation, les superviseurs ont reproduit la même formation pour les enquêteurs de leurs équipes respectives, au sein de leur région de travail. Les enquêteurs ont été regroupés pendant une durée de quatre jours au niveau de leur région pour suivre une formation, dispensée par le superviseur, et dont l'objectif est de leur permettre d'entreprendre le travail de collecte dans les meilleures conditions, de recueillir une information de qualité et d'assurer, par conséquent, la réussite de l'enquête sur le terrain.

1.3.7 Contact des autorités territoriales

Les responsables des collectivités locales concernées par l'enquête ont été saisis et informés du passage des enquêteurs du CREAD et leur aide a été sollicitée. Les équipes d'enquête ont reçu leur assistance, particulièrement pour le repérage des grappes et ménages échantillons et pour l'exercice de leur travail de collecte dans de bonnes conditions sécuritaires et autres. Aucun problème majeur n'a été déploré durant toute la durée de l'enquête.

1.3.8 Organisation de l'enquête

Les chercheurs de la Division du Développement Humain et l'Economie Sociale, assistée par des consultants, ont été les artisans de la préparation, du suivi de l'exécution, de l'exploitation et de l'analyse des données de l'enquête. Un chef de projet a été désigné pour encadrer ces chercheurs et assurer la bonne conduite de toutes les étapes de l'enquête.

L'exécution de l'enquête sur le terrain a été réalisée par des équipes d'enquêteurs recrutés et formés par les superviseurs.

Les équipes d'enquête sont constituées d'un superviseur, de deux enquêteuses et d'un enquêteur. Les superviseurs sont des universitaires, recrutés pour encadrer les équipes, composées de trois enquêteurs, et assurer le contrôle de la qualité de l'information collectée. Les enquêteurs sont également des universitaires, ayant déjà exercé dans le domaine de la collecte de l'information auprès des ménages. Au total, 16 équipes ont été constituées, pour les besoins de l'enquête.

Les superviseurs et les enquêteurs ont été recrutés au niveau des Wilayas échantillons pour limiter les déplacements et réduire le coût de l'enquête mais également pour la maîtrise du parler des différentes régions et la facilité d'accès aux ménages et aux jeunes échantillons.

Pour une utilisation rationnelle des moyens et la réduction des déplacements, les 32 Wilayas échantillons ont été répartis en groupe de deux (02), voire trois Wilayates, en veillant à ce qu'elles soient limitrophes. En raison de l'importance de leur échantillon respectif, les Wilaya d'Alger, de Tizi Ouzou et de Batna n'ont pas été associées à d'autre Wilaya.

Le superviseur est le responsable technique et administratif de l'équipe. Présent en permanence avec son équipe pendant toute la période d'exécution de l'enquête sur le terrain, son rôle consiste à assister son équipe, à suivre le déroulement des travaux de collecte, à intervenir en cas de problèmes techniques ou administratifs et à contrôler tous les supports d'enquête de manière à assurer un recueil de données de qualité.

Les enquêteurs ont pour mission de renseigner le questionnaire auprès des ménages et des jeunes échantillons. La première enquêteuse est chargée de renseigner la partie ménage du questionnaire d'enquête alors que la seconde est chargée de renseigner la partie réservée au jeune lorsque la personne éligible est une fille. L'enquêteur devait enquêter les jeunes garçons éligibles.

1.4 Réalisation de l'enquête sur le terrain

La réalisation de l'enquête jeunesse sur le terrain a démarré à l'issue de la formation de l'ensemble du personnel d'exécution composé de superviseurs et d'enquêteurs, recrutés pour la circonstance. Elle a été entamée le 10 Octobre 2015. 2036 ménages et autant de jeunes ont été enquêtés. L'entretien direct avec les membres du ménage et les jeunes personnes éligibles a été le mode de passation du questionnaire. L'entretien a été effectué avec le jeune éligible tout seul sans la présence d'autres personnes du ménage ou étrangères au ménage.

1.4.1 Repérage des grappes échantillons

Avant d'entamer le travail sur le terrain, le superviseur et son équipe, assistés par le personnel des Communes échantillons, ont procédé au repérage des grappes et des

ménages échantillons. Les ménages qui n'avaient de jeunes de 15 à 29 ans ont été éliminés.

1.4.2 Retour auprès des ménages et des jeunes

Des retours ont été effectués pour les ménages ou les jeunes absents pour une courte durée (moins de deux jours). Les ménages absents ou dont le jeune est absent pour une longue durée, ont été remplacés.

1.4.3 Le suivi de la collecte

Le suivi de la collecte de l'information sur le terrain a été assuré par les superviseurs des équipes et les superviseurs du CREAD qui ont effectué 4 visites d'inspection sur le terrain pour s'enquérir des conditions de déroulement de l'enquête et de la qualité des données recueillies.

1.4.4 Les conditions de déroulement de l'enquête

En dépit du fait qu'aucune incitation économique ou matérielle ne leur a été octroyée, les ménages et les jeunes ont répondu favorablement et ont accepté d'être interviewés. Les conditions de déroulement de l'enquête ont été bonnes dans l'ensemble et aucun incident n'a été déploré.

Le nombre de refus de réponse a été évalué à 70 ménages, soit un taux de refus de 3,5 %. Il a été procédé au remplacement des ménages absents et des ménages qui ont refusé de répondre à partir d'une liste de ménages de réserve, prévus pour chaque grappe échantillon.

Chaque équipe devait enquêter une grappe en deux journées de travail. Durant cette période, les équipes devaient se déplacer sur les lieux, contacter les autorités locales des grappes échantillons, repérer des ménages échantillons et les enquêter, effectuer des retours en cas d'absence et procéder quotidiennement à la vérification des données collectées en présence de leur superviseur.

1.5 Exploitation de l'enquête

1.5.1 Récupération des questionnaires

A l'issue de l'enquête, tous les questionnaires ont été acheminés au CREAD pour leur exploitation. Les questionnaires ont été récupérés par l'équipe, chargée de leur contrôle et vérification en prévision de la saisie. Mis dans des boîtes d'archives, les questionnaires des districts échantillons ont été classés par Wilaya et entreposés au niveau de la Direction du CREAD.

1.5.2 Elaboration du masque de saisie

Le CREAD a élaboré le masque de saisie sur le logiciel CSPRO, une fois le questionnaire, définitivement arrêté. Le masque de saisie a été testé à la veille du lancement de la saisie

des questionnaires, à l'effet de s'assurer qu'il fonctionne normalement et que les tests de contrôle sont opérationnels.

1.5.3 Saisie des questionnaires

La saisie a été entamée le 09 Novembre 2015, par deux agents de saisie recrutés pour la circonstance, renforcés par un troisième agent pour terminer le travail dans les délais. Avant d'être saisis, les questionnaires ont fait l'objet d'une dernière vérification au niveau de l'atelier de vérification, de codification et de saisie. La saisie des questionnaires a été clôturée en mars 2015.

A l'issue de la saisie des questionnaires, le fichier des questionnaires saisis sur CSPRO a été exporté vers le logiciel SPSS pour le traitement et l'analyse des données recueillies.

1.5.4 Eputation du fichier

L'épuration du fichier qui consistait à vérifier que les informations introduites sur les questionnaires ont été correctement saisies, a été faite sur le logiciel SPSS. Il fallait s'assurer que toutes les informations ont été saisies et que la cohérence entre les différentes variables est respectée. L'épuration du fichier nous a pris plus de temps que prévu en raison du nombre important de volets et de variables introduites dans le questionnaire et de la nécessité de revenir au questionnaire pour chaque erreur enregistrée.

1.5.5 Pondération

Au vue de la structure par groupe d'âge et sexe obtenu, nous avons procédé à un redressement par calage sur marges à partir de la structure par année de naissance, par sexe et par EPT de l'enquête à indicateurs multiples (MICS4) qui a constituée notre base de sondage.

1.6 Principales contraintes

1.6.1 Préparation

- **Le budget de l'enquête**

Le budget de l'enquête a également été une contrainte de part l'immensité du territoire algérien. Le déplacement des équipes exige des durées qui atteignent 3 heures de trajet pour atteindre les lieux de travail et nécessite beaucoup de frais de déplacement pour le personnel d'enquête.

- **La langue de travail**

La langue de travail est le premier problème à soulever dans la mesure où il est difficile de comprendre la décision du CIDOB qui a exigé, l'anglais comme principale langue de travail quant la majorité des pays concernés par l'enquête sont arabophones (Algérie, Liban, Maroc et Tunisie). Cette décision a eu une double répercussion en ce qui concerne

l'Algérie. D'une part, on travaille et on transmet les documents en français au CIDOB qui procède à leur a traduction en anglais avec tout ce que cela peut engendrer comme erreurs d'interprétation et d'autre part, on reçoit les documents en anglais qu'on traduit avec autant de risques d'erreur.

L'arabe ou à défaut le français et l'anglais comme langues principales de travail nous aurait permis de travailler dans de meilleures conditions et d'atténuer beaucoup d'erreurs.

- **Elaboration du questionnaire**

La gestion de cette activité n'a pas obéi au principe d'élaboration d'un questionnaire unique, censé répondre aux objectifs de l'enquête pour l'ensemble des pays concernés et permettre de disposer d'un fichier commun à tous les pays pour la comparabilité des données. Concevoir un questionnaire, le transmettre aux partenaires, attendre leurs réponses et procéder aux corrections sur la base des remarques pour ensuite renvoyer le questionnaire et reprendre 5 fois la même procédure, n'était pas, selon nous, la meilleure façon d'élaborer le questionnaire. Avec cette façon de faire, nous avons perdu énormément de temps sans aboutir à un questionnaire de consensus pour l'ensemble des partenaires.

La réunion des partenaires avec les experts du CIDOB pendant une semaine nous aurait certainement permis d'élaborer un meilleur questionnaire.

Au problème de la démarche adoptée, il faut ajouter le problème de la traduction des questions introduites dans le questionnaire qui n'était pas simple à comprendre.

En ce qui concerne le contenu, on déplore la lourdeur du questionnaire que le CREAD a signalé lors de la réalisation de l'enquête test. A ce titre, La qualité de l'information recueillie peut être impactée dans la mesure où la fatigue et la lassitude de l'enquêteur et de l'enquêté peuvent être à l'origine d'une relâche au niveau collecte de données, particulièrement pour les dernières parties du questionnaire. La vigilance que nous avons exigée de notre personnel d'enquête pouvait réduire le risque d'erreur lié à la lourdeur du questionnaire mais elle ne suffisait pas à l'annuler.

- **Personnel d'enquête**

Durant la formation des superviseurs, nous avons dû faire face à un problème d'abandon de deux superviseurs sur les 17 retenus. Nous avons été obligés de procéder à un recrutement de remplaçants et de procéder à leur formation et d'allonger par conséquent la durée de l'enquête sur le terrain mais sans aucune incidence financière sur le budget alloué à l'opération.

1.6.2 Exécution de l'enquête sur le terrain

- **L'indisponibilité des jeunes**

L'indisponibilité des jeunes éligibles, particulièrement les garçons, durant le passage des enquêteurs était la principale difficulté à laquelle a été confronté le personnel d'enquête. Pour y remédier, les enquêteurs ont procédé au remplacement des jeunes absents (méthode kish) pour de longues durées et procéder à des retours auprès des ménages lorsque la jeune personne était présente et non disponible lors de leur passage, d'où beaucoup de pertes de temps.

- **Eloignement des grappes échantillons**

L'immensité du territoire a également été une contrainte pour le personnel qui devait parcourir de longues distances pour atteindre les grappes situés en zone éparses dans des zones enclavées. Compte tenu de la faiblesse du budget alloué, qui n'a pas tenu compte de la superficie du pays, le CREAD ne pouvait pas se permettre d'accroître le nombre d'enquêteurs pour faire face à ce problème. Il ne pouvait pas se permettre également de réduire la dispersion des grappes pour permettre une bonne représentativité de l'échantillon.

1.6. 3 Exploitation de l'enquête

- **Validation des questionnaires**

A l'issue de la réalisation de l'enquête sur le terrain et avant d'être acheminés à la saisie, les questionnaires devaient être validés par les chercheurs du CREAD qui procèdent à leur vérification et au contrôle des erreurs d'omissions ou d'incohérences. L'opération de validation des questions a permis de déceler des erreurs, dont la correction nécessitait le retour sur le terrain, au niveau des questionnaires de deux superviseurs. 260 questionnaires n'ont donc pas été validés et ont à ce titre, étaient refaits. L'ensemble des ménages et des jeunes de ces questionnaires ont été réenquêtés avec un suivi plus rigoureux sur le terrain.

- **L'élaboration d'un fichier commun**

La précipitation dans la confection du questionnaire, signalée précédemment et l'introduction ou l'élimination de questions selon le pays ainsi que l'adaptation de certaines modalités de réponses en fonction de la réalité de chaque pays (particulièrement pour les systèmes éducatifs), a rendu difficile la confection d'un fichier commun. Soulevé lors de la rencontre de Tunis, ce problème aurait pu être pris en charge avant le début de l'enquête par un simple établissement de tables de correspondance.